



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-024-2022-11

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Secrétariat Général Aux Politiques Publiques

IDF-2022-11-10-00001 - Arrêté préfectoral d'institution de la Commission Régionale des Qualifications Maître Artisan d'Ile-de-France (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques

IDF-2022-11-10-00002 - Arrêté **???** portant désignation du Commissaire du gouvernement du Groupement d Intérêt Public Emploi Roissy Charles de Gaulle (2 pages)

Page 6

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2022-11-10-00001

Arrêté préfectoral d'institution de la Commission
Régionale des Qualifications Maître Artisan
d'Ile-de-France

ARRÊTÉ

**Portant constitution de la Commission Régionale des Qualifications de Maître Artisan
d'Île-de-France**

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu la loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et notamment son article 16 ;

Vu le décret n°98-247 du 2 avril 1998 modifié relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020 portant création de la chambre de métiers et de l'artisanat de région Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n°2022-287 du Conseil Régional Île-de-France en date du 18 octobre 2022, portant désignation de sa représentante au sein de la Commission régionale des qualifications de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France ;

Vu la délibération n° AG 2022-10 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Île-de-France du 30 mai 2022 portant désignation des artisans titulaires et suppléants au sein de la Commission régionale des qualifications de maître artisan;

Vu l'arrêté n°2022-287 du 18 octobre 2022 de la présidente du Conseil Régional Île-de-France, portant désignation de sa représentante au sein de la Commission régionale des qualifications de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France ;

Vu la déclaration 2020-405 du directeur régional interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités portant proposition de désignation du représentant de l'Etat au sein de la commission régionale des qualifications de Maître artisan ;

Sur proposition du Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est institué une Commission Régionale des Qualifications de Maître Artisan d'Île-de-France, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 2 avril 1998 susvisé.

Article 2 : La Commission Régionale des Qualifications de Maître Artisan d'Île-de-France est composée comme suit :

1° Le président :

Monsieur Francis BUSSIERE, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Île-de-France;

2° Un représentant de l'Etat au sein des services déconcentrés, ayant compétence en matière d'artisanat ou de diplôme :

Monsieur Thierry LOUSSAKOUEO, Responsable Ecosystème du Développement économique et Attractivité, au sein du Département entreprise, Pôle Economie, emploi et solidarité, de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités;

3° Un représentant du Conseil régional :

Madame Murielle BOURREAU, conseillère régionale;

4° Quatre artisans nommés sur proposition de la chambre de métiers et de l'artisanat de région:

Titulaire : Monsieur James GROLLEAU

Suppléant : Monsieur Dominique FOURNIER

Titulaire : Monsieur Julien MIE

Suppléant : Monsieur Jean-Pierre LEBUREAU

Titulaire : Monsieur Robin PELTIER

Suppléante : Madame Véronique GREGORI

Titulaire : Monsieur Hocine YOUSFI

Suppléant : Monsieur Pascal PINEAU

Article 3 : Le Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de la région d'Île-de-France) de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur son site internet : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/. Une copie du présent arrêté sera adressée au Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de région Île-de-France et au directeur régional interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région d'Île-de-France

Fait à Paris, le 10 novembre 2022

Signé

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2022-11-10-00002

Arrêté
portant désignation du Commissaire du
gouvernement du Groupement d'Intérêt Public
Emploi Roissy Charles de Gaulle

ARRETE

**portant désignation du Commissaire du gouvernement du Groupement d'Intérêt Public
« Emploi Roissy Charles de Gaulle »**

LE PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 modifiée de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, et notamment son chapitre II ;

Vu le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 modifié relatif aux groupements d'intérêt public et notamment son article 14 ;

Vu le décret n°2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu l'arrêté interministériel du 9 avril 2013 portant délégation au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris du pouvoir d'approbation de la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public ;

Vu l'arrêté n°IDF-2021-06-17-00008 du 17 juin 2021 portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public "Emploi Roissy Charles de Gaulle" ;

Vu la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « Emploi Roissy Charles de Gaulle»;

Vu la délibération de l'assemblée générale du GIP « Emploi Roissy Charles de Gaulle » en date du 26 mai 2021 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis et du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris;

ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Luc REBOULLET, chargé de mission développement économique au sein du bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie territoriale de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, est désigné commissaire du gouvernement du groupement d'intérêt public «Emploi Roissy Charles de Gaulle » en remplacement de Madame Françoise PEYRUC.

Article 2 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques, de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture (échelon de la région d'Île-de-France), accessible sur le site internet de la préfecture : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france.

Fait à Paris, le 10 novembre 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME